



## A transmettre aux collègues BD et TR

**Projet de circulaire mouvement de l'IA :**  
**Les TR disparaissent, les BD deviennent les « bonnes à tout faire » !**  
**De nombreux postes de remplaçants sont menacés de disparition.**

L'IA du Val-de-Marne vient d'adresser aux organisations syndicales représentatives son projet de circulaire sur le mouvement 2011. Un groupe de travail de la CAPD sur cette circulaire a été convoqué le 10 mars par l'IA.

L'IA envisage de « fusionner » en une seule brigade, dite « Brigade mobile départementale », les BD et les TR. Les titulaires remplaçants de cette nouvelle brigade devront remplacer sur tout le département, des congés longs, des stages de formation continue (essentiellement remplacés par les M2 cette année), des congés courts, ainsi que des remplacements en ASH. Les TR disparaissent, les BD voient leurs champs d'intervention exploser dénaturant ainsi leurs attributions initiales. Ces nouveaux Titulaires remplaçants seront donc à la fois ZIL, TR, TR ASH et BD... Bref, les « bonnes à tout faire du remplacement » !

Les collègues TR avaient déjà le sentiment de ne pas être respectés, la mise en place de ce nouveau dispositif risque d'amplifier largement cette situation.

De plus, pour le le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU et SUD éducation, des dizaines de postes de remplaçants sont menacés : en effet, l'IA n'a apporté aucune garantie concernant le nombre de postes de Brigade départementale.

Chacun comprendra que, dans le cadre des décisions ministérielles de suppressions de postes, ce sont des dizaines de postes de remplaçants qui risquent de disparaître dans cette « opération » de fusion des TR et BD.

Pour le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU et SUD éducation, il est impossible d'accepter cette situation !!!

### **Nous exigeons :**

- **L'abandon du nouveau projet de « Brigade mobile départementale »**
- **Le maintien des postes de TR, de BD et de ZIL**
- **Le maintien des attributions et des spécificités pour chaque type de remplaçant,**
- **L'augmentation du nombre de remplaçants dans le département pour couvrir tous les besoins**

Nous reviendrons aussi sur nos interventions auprès de l'administration concernant les demandes légitimes des titulaires remplaçants de toucher la NBI CLIS lors d'un remplacement en CLIS, d'avoir un décompte précis et transparent des jours pour lesquels l'ISSR leur est versée.

**En conséquence nous proposons aux collègues TR et BD de se réunir  
le mercredi 9 mars à 11h à la Maison des syndicats de Créteil.**